

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE
NIAMEY - NIGER

**RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE
1994-96**

RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 1994-96

Conformément aux instructions du Comité Consultatif, le Directeur s'est attaché, en collaboration avec le Chef du Service Financier, à améliorer la gestion administrative et financière du Bureau. Le rapport expose la situation administrative avant de passer en revue les réalisations.

I. SITUATION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

1.1. Budget

1. Le budget alloué au Bureau s'est élevé à US\$ 570.869 pour 1994-95 et 572.773 en 1995-96. Néanmoins, il convient de souligner que la 63^e session du Comité Consultatif a fait preuve d'une très grande compréhension à l'égard de tous les Bureaux Régionaux..

2. Il n'est pas possible d'évaluer le montant total des ressources financières engagées par l'UNESCO dans la coopération avec le Bureau de Niamey. Celui-ci a bénéficié, en 1994-95, d'un contrat de US\$ 800.00 pour l'organisation d'un séminaire régional sur le fulfulde, la langue peule ; de même, en 1995-96, un contrat de US\$ 7.000,00 lui permet d'assurer la coordination de la traduction en hausa de la version abrégée de l'Histoire Générale de l'Afrique.

La réalisation d'une étude sur l'état des recherches relative au fulfulde avait été confiée par l'UNESCO à une consultante.

1.2 Organigramme

3. Cette question est examinée dans le cadre de la restructuration du Secrétariat Général : des propositions portant sur les objectifs, la structuration, les grades et la dénomination du Bureau ont été soumises par le Directeur.

1.3 Personnel

4. Monsieur André Zouma, Aide-Comptable, a quitté l'Organisation le 1er Juin 1995. A cette occasion, l'Association du Personnel et la Direction du Bureau ont organisé une petite cérémonie familiale.

Il est souhaitable qu'il soit remplacé pour la bonne marche du Service Financier.

II. REALISATIONS

1. Missions officielles

5. Le Directeur, accompagné du transcritteur de hausa, a rejoint à Sokoto (Nigeria) le Conseiller Régional pour la Culture (BREDA, Dakar). Le but était de faire le point de la coopération Usmanu Danfodiyo University, Sokoto/OUA/UNESCO pour la traduction, la publication et la diffusion en hausa de la version abrégée de l'Histoire Générale de l'Afrique (Octobre 1994).

Un rapport de mission a été envoyé au Siège.

6. Le Directeur a participé à la réunion du Bureau de la Conférence des Ministres Africaines de la Culture (Cotonou, Octobre 1994).

Le rapport a été rédigé par la Division Education, Science et Culture du Département ESCAS.

7. Le Chef du Service Financier et le technicien de son ont récupéré, à Lomé (Togo), le matériel d'interprétation du Bureau, en application des instructions du Comité Consultatif (Mars 1995).

8. Le Directeur a pris part à des réunions à Addis Abéba :

- i) 62e session, Comité Consultatif (Novembre 1994)
- ii) 5e session, Sous-Comité des Programmes du Comité Consultatif (Octobre 1995)
- iii) 63e session, Comité Consultatif (Novembre-Décembre 1995)
- iv) 64e session, Comité Consultatif (Mars 1996).

2. Sous-Programme 4.5.1. Traditions Orales Elément 1 du Sous-Programme 4.5.1. : Programme régional de l'Afrique Australe.

9. Adopté lors de la réunion de Harare (Zimbabwe) en Juin 1993, le programme régional consiste en la "collection des histoires orales des divers groupes culturels en Afrique Australe".

Il a pour objectifs :

- i) la connaissance de l'histoire de l'Afrique Australe à partir de ce que disent les intéressés,
- ii) la promotion de la connaissance, de la compréhension et de la tolérance mutuelles,
- iii) la prise en compte de la dimension culturelle dans le développement.

Il est mis en oeuvre grâce à la coopération entre les Etats Membres concernés, l'UNESCO (Conseiller Régional pour la Culture, Bureau de Harare) et l'OUA (Bureau de Niamey).

Le programme a bénéficié d'une contribution financière de US\$ 10.000,00 en 1994-95 et 10.000,00 en 1995-96 (Code 900. Recherches dans les Etats Membres).

Son exécution se poursuivra en 1996-98.

**3. Sous-Programme 4.5.2. Langues africaines
Elément 4 du Sous-Programme 4.5.2. ; Encouragement à l'enseignement sur les langues africaines.**

10. Le Bureau apporte un appui aux Universités africaines qui introduisent dans leurs programmes l'enseignement sur une langue africaine non maternelle (Code 617. Encouragement à l'enseignement sur les langues).

Actuellement, c'est le kiswahili qui bénéficie d'une haute priorité. Plusieurs requêtes ont été soumises, alors que le crédit alloué a été de US\$ 5.000,00 en 1994-95 et 5.000,00 en 1995-96.

Sur recommandation de la commission compétente, la subvention a été accordée deux fois au "Department of African Languages and Literature, University of Zimbabwe, Harare" pour le programme de kiswahili. Le choix permet de passer de l'Afrique Occidentale (University of Ghana, Legon, Accra, Ghana et University of Port Harcourt, Nigeria) à l'Afrique Australe.

4. Sous-Programme 4.5.5. : Documentation et Publication
Elément 2 du Sous-Programme 4.5.5. Publication

11. Catalogue. Publicité

Au cours de l'exercice 1995-96, un catalogue de toutes les publications disponibles au Bureau a été établi. Les prix de vente ont été étudiés. Le catalogue sera publié dès que des fonds seront disponibles.

En outre, le Bureau a fait paraître, dans le n°. 1824/25 de "Jeune Afrique" (21/12/95), une annonce publicitaire.

12. Publications

Le rapport final de la réunion de Harare (Juin 1993) a été publié au Siège par les soins du Département ESCAS. Son titre complet est "Regional Programme for Collection and Study of Oral Traditions in Southern Africa" (86 pages). Ce programme servira de modèle pour les actions à entreprendre dans les autres régions du continent.

Les publications suivantes paraîtront incessamment :

- i) Marcel Mahawa Diouf : Lances Mâles. Léopold Sedar Senghor et les traditions sérères, Collection Etudes, 269 pages.
- ii) Cahiers du CELHTO (revue)
 - n° III Onomastique africaine 94 pages
 - n° IV Cheikh Anta Diop 90 pages.

PARTIE II. ACTIVITES FINANCEES PAR LES RESSOURCES EXTRA-BUDGETAIRES.

13. Au cours de l'exercice 1994-95, le Bureau a accueilli et organisé le séminaire régional sur le fulfulde ; en 1995-96, l'UNESCO lui a octroyé un contrat pour la coordination de la traduction en hausa (cf. 1.1 Budget).

Les activités liées à la coopération OUA/UNESCO se poursuivent.

14. Séminaire régional sur le fulfulde, Niamey, Février 1995.

Cette réunion d'experts a fait le point sur :

- i) l'état des études et recherches sur la langue,
- ii) la nature et la qualité des documents écrits existant dans la langue,
- iii) les utilisations de la langue dans les pays où elle est parlée, etc.

Elle a également recommandé la dynamisation des divers groupes s'intéressant à la promotion de cette langue.

Les frais de voyage et de séjour des participants ont été pris en charge par l'UNESCO.

15. Pour renforcer la portée du séminaire régional, le Bureau a collaboré avec un contractant en vue de la production d'un lexique fulfulde-français commandité par l'UNESCO.

16. Coordination de la traduction en hausa.

Le Bureau est chargé de la coordination de la traduction en hausa de la version abrégée de l'Histoire Générale de l'Afrique. L'UNESCO offre régulièrement un contrat pour cette coordination, tandis que le Bureau assure un soutien logistique au Sous-Comité de traduction, dont le Directeur est membre au titre du Comité Scientifique International.

La version abrégée du Volume VI (1800-1880) a été distribuée aux sept traducteurs désignés.

La version hausa des volumes III et VII devrait paraître très prochainement, sous la responsabilité de Usmanu Danfodiyo Publishing House, Sokoto (Nigeria).

L'UNESCO prend en charge les frais suivants :

- a) traduction en hausa, révision du texte traduit, mise au point rédactionnelle (editing) de la version hausa ;
- b) réunion du Sous-Comité de traduction pour l'adoption du texte définitif de la version hausa.

PARTIE III. ACTIVITES AJOURNEES DURANT 1994/96.

17. La convocation du Congrès Constitutif de l'Union Panafricaine des Linguistes a semblé inefficace : on peut aujourd'hui envisager des réunions au niveau de chaque région.

18. L'absence de soutien aux comités de traduction et de co-publication est contraire aux intérêts de notre continent : la publication d'ouvrages communs à plusieurs pays a l'avantage de réduire les coûts et de consolider l'unité africaine.

19. Un projet de séminaire sur le thème "Unité et diversité : expérience historique de l'intégration dans les états et empires de l'Afrique de l'Ouest avant le XIXe siècle" n'a pas retenu l'attention. Or notre Organisation ne peut laisser à l'extérieur le monopole de la réflexion sur notre histoire et notre devenir.

20. Malgré la proximité d'Addis Abéba par rapport à Dar-es-Salaam et Nairobi où se tiennent toutes les réunions, jamais l'Organisation n'a envoyé un observateur à une session du Sous-Comité de traduction en kiswahili de l'Histoire Générale de l'Afrique. Il y a deux solutions pour corriger cette lacune : ou bien l'Organisation demande à l'UNESCO de tenir une prochaine session du Sous-Comité à Addis Abéba, ou bien elle s'y fait représenter à un niveau très élevé.

COMMENTAIRES

21. Les crédits actuellement inscrits au Code 300 (Missions officielles) couvrent les frais de participation du Directeur aux sessions du Comité Consultatif.

Le Bureau n'a aucune possibilité de renforcer les bonnes relations avec l'UNESCO (participation à la Conférence Générale) et l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

C'est toujours par un concours de circonstances que la coopération avec les Universités, Centres Régionaux (CICIBA) et autres institutions compétentes (Congrès des Etudes Africaines, etc) se maintient. Il n'existe pas des crédits pour prendre contact avec ces collègues.

22. Il serait souhaitable que l'Organisation apporte un soutien financier, même symbolique, au projet de traduction et publication en langues africaines de l'Histoire Générale de l'Afrique.

23. L'absence d'un documentaliste familiarisé avec les problèmes de l'édition est un handicap pour la publication. De plus, le montant alloué à cette activité (Code 608 Publication) reste inférieur aux besoins réels (deux ouvrages et deux numéros de la revue par exercice).

24. Plusieurs Universités soumettent des requêtes au titre du Code 617 (Encouragement à l'enseignement sur les langues) et le montant alloué (US\$ 5.000,00) ne tient pas compte des besoins réels.

Il faut aussi préparer la prise en charge du programme par les Universités elles-mêmes. Par exemple, grâce à la coopération avec University of Dar-es-Salaam (Kiswahili Institute), University of Ghana, Legon, Accra, a atteint un stade où un séjour de quelques mois à Dar-es-Salaam et Nairobi aurait permis à un linguiste ghanéen d'assumer la responsabilité du programme kiswahili. Une demande présentée à cette fin n'a pas reçu une suite favorable de notre Organisation.

25. La redynamisation du secteur des langues et cultures africaines est subordonnée aux conditions suivantes :

- i) affectation d'un personnel scientifique et technique compétent,
- ii) accroissement des ressources financières consacrées aux activités scientifiques (recherche dans les Etats Membres : Code 900 ; réunions et séminaires, Code 800 ; publications, Code 608 ; formation),
- iii) renforcement de la coopération interafricaine et internationale (contact avec les responsables des institutions internationales, régionales, sous-régionales, les Centres et Universités).

26. En attendant, la création d'un Conseil Scientifique faciliterait une bonne orientation des programmes.

Niamey, le 30 Avril 1996

Le Directeur
Diouldé LAYA

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1996-04-30

RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 1994-1996

CELHTO-UA

CELHTO-UA

<https://archives.au.int/handle/123456789/6955>

Downloaded from African Union Common Repository